

Délibération n°2025-01-21-01-CA

Relative à l'approbation du procès-verbal de la séance
du 17 décembre 2024

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 21 janvier 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,

Considérant les propositions formulées lors de l'examen du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 17 décembre 2024 tel qu'amendé lors de son examen.

Article 2 :

Le procès-verbal de ladite séance du Conseil d'administration est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents : 22 membres présents

Représentés : 12 membres représentés

Fait à Marseille, le 21 janvier 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **27 JAN. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **27 JAN. 2025**

